

APPEL A COMMUNICATIONS

COLLOQUE INTERNATIONAL INTERDISCIPLINAIRE

LISZT ET LA FRANCE

15 au 19 mars 2011 (Villecroze et Paris)

Organisé par l'Académie musicale de Villecroze et la Cité de la Musique (Paris)
dans le cadre du bicentenaire de la naissance de Liszt

1. Présentation de la problématique

De 1823 à 1844 – et en dépit des tournées européennes qu'il a entreprises à la fin des années 1830 – Franz Liszt a principalement vécu en France. Par la suite, ses liens avec elle se sont maintenus même si ses lieux d'attache n'étaient plus en terre française.

En 1853, juste après s'être fait le messager de Napoléon III à la Cour de Weimar pour une affaire artistique, Liszt écrivait à un correspondant anonyme : « Les liens de reconnaissance qui m'unissent à la France sont d'une nature d'autant plus précieuse pour moi, que vos paroles me persuadent encore qu'on veut bien s'y souvenir qu'elle m'avait adopté en quelque sorte. Jamais je n'oublierai, et toujours j'ai cherché à prouver combien j'appréciais et chérissais cet honneur. » En effet, même s'il ne faut pas oublier les divers rapports de Liszt avec la plupart des nations européennes, la France joua un rôle primordial dans sa formation, son oeuvre et le développement de sa carrière internationale.

Les liens qui unissent Liszt à la France sont extrêmement variés et s'étendent sur plus de soixante ans. Sa longue relation avec Marie d'Agoult, ses échanges avec les artistes, les musiciens, les hommes de lettres, les hommes politiques français, ses nombreux concerts à Paris et en province, et, bien entendu, la langue française – celle qu'il privilégia pour sa correspondance et pour son oeuvre littéraire –, sont parmi les exemples bien connus. Cependant, les relations de Liszt avec la France n'ont jamais été étudiées de façon précise, systématique et à l'appui d'une réflexion épistémologique. Que ce soit au niveau historique, musical ou esthétique, les zones d'ombre restent nombreuses. De multiples problématiques attendent d'être traitées et d'autres encore sont à soulever. Les rapports de Liszt avec les personnalités et l'actualité française de son époque restent à approfondir, car leur approche s'est souvent bornée à des études de surface de caractère souvent documentaire : il faut approfondir notre perception des relations françaises de Liszt et notre connaissance des réseaux de sociabilité (artistes, politiques, facteurs, éditeurs, etc.). Il faut aussi mener une réflexion sur ce que la musique de Liszt doit à la France ou à l'« esprit français », qu'il s'agisse de langage musical, de formes, d'esthétique, etc.

Le présent appel à communication vise à solliciter des études répondant à deux critères de base, profondément liés l'un à l'autre : le renouvellement des sources et celui des problématiques. Les communications devront être motivées par ces deux points et centrées sur des sujets *en relation avec la France*. Elles visent à s'ouvrir largement sur

d'autres disciplines : littérature, histoire de l'art, esthétique, sciences politiques et sociales, histoire des idées, etc.

Les communications pourront faire écho aux grandes thématiques suivantes, destinées à guider la réflexion et le travail de recherche :

1. Liszt et les artistes français (non musiciens)
2. Liszt et les musiciens français (interprètes, compositeurs)
3. Liszt et la littérature française
4. Liszt et la vie sociale et politique française
5. Les élèves français de Liszt
6. Les amis français de Liszt
7. Le cercle familial
8. Liszt et l'esprit français
9. « Liszt et la France » vu de l'étranger
10. Les écrits français de Liszt
11. L'œuvre et l'esthétique musicales de Liszt
12. L'influence musicale de Liszt sur les compositeurs français
13. Liszt et les critiques musicaux en France
14. Liszt et les éditeurs français
15. Liszt et les facteurs de pianos français
16. Interpréter Liszt aujourd'hui

2. Langues du colloque : français et anglais (écrites et parlées)

3. Dossier de présentation

Chaque proposition de communication (rédigée en français ou en anglais) sera obligatoirement composée des éléments suivants :

- 3.1. nom et prénom du conférencier ;
- 3.2. biographie du conférencier (au maximum 700 caractères, espaces compris) ;
- 3.3. adresse privée, téléphone et adresse électronique ;
- 3.4. titre professionnel, adresse professionnelle, téléphone et adresse électronique ;
- 3.5. titre proposé de la communication ;
- 3.6. thème dans lequel s'inscrit la communication selon la liste ci-dessus (plusieurs thèmes peuvent se recouper) ;
- 3.7. résumé de 5000 caractères (espaces compris) au maximum comprenant obligatoirement :
 - problématique du sujet
 - méthode de recherche
 - résultats (escomptés) de la recherche
- 3.8. bibliographie sélective & sources utilisées y compris les archives.

Il est également demandé aux candidats de fournir les trois pièces suivantes, qui seront utilisées dans le cas où le comité scientifique devrait départager deux propositions

d'égale valeur scientifique :

- 3.9. liste complète des publications et celles en cours ;
- 3.10. liste complète des conférences et communications ;
- 3.11. copie de 2 articles publiés au cours des cinq dernières années ou en cours de publication.

4. Date de dépôt des candidatures

Les dossiers devront être rentrés pour le 1^{er} juin 2009 au plus tard.

Les dossiers devront être envoyés à la fois en fichiers joints (format WORD) à l'adresse suivante malou.haine@mim.fgov.be ET en courrier postal ordinaire (tirage papier) à l'adresse ci-après :

Madame le Professeur Malou Haine
Conservateur du MIM
1, Rue Villa Hermosa
1000 Bruxelles

Les propositions de communications (résumé et bibliographie sélective) seront soumises de façon anonyme (documents 3.5 à 3.8) au Comité scientifique, composé de spécialistes de plusieurs pays, qui les jugera en fonction du respect de l'ensemble des critères exposés ci-dessus.

Le Comité scientifique souhaite également donner une chance particulière aux jeunes chercheurs et aux doctorants.

5. Avis de sélection

L'avis de sélection sera envoyé aux conférenciers retenus le 15 octobre 2009.

6. Frais de voyage et de séjour

Les frais de voyage aller-retour entre le lieu de domicile et le lieu du colloque (Villemoreuil ou Paris selon les thèmes retenus) seront pris en charge par les organisateurs, à condition que les conférenciers s'engagent à remettre, pour le 30 juin 2011, le texte de leur conférence en vue de la publication des actes.

7. Publication des actes

Les actes du colloque seront publiés par les éditions Symétrie (Lyon) dans la collection « Perpetuum mobile ».

Le Comité scientifique se réserve le droit de refuser la publication d'articles dont la qualité scientifique serait jugée insuffisante.

Coordinateurs du colloque
Nicolas Dufetel et Malou Haine